Les territoires d'implantation de la Grande muraille verte au Sénégal sont essentiellement valorisés par l'élevage pastoral, une activité qui peine à être intégrée à la stratégie d'intervention du projet.

Ninot et Mugelé, 2022

La Grande muraille verte : utopie mobilisatrice ou outil de développement local ?

Alors que la Grande muraille verte au Sahel (GMV) célèbre cette année ses quinze ans, le premier bilan apparaît plus que mitigé. Flou dans ses objectifs et ayant peu d'impact à l'échelle locale, le projet voit la pertinence même de sa stratégie d'intervention remise en cause, sur fond de décalages et d'incompréhensions entre acteurs locaux et globaux. Comment réinventer la GMV pour que ce qui s'apparente pour l'heure à une Tour de Babel environnementale puisse se muer en outil innovant et crédible pour le développement des zones semi-arides ?

Héritière directe de plusieurs grands projets de reforestation des zones arides et semi-arides (Barrage vert en Algérie), la Grande muraille verte au Sahel est lancée en 2005 à l'initiative de chefs d'État (A. Wade, O. Obasanjo, M. Kadhafi) et adoptée deux ans plus tard par l'Union africaine comme réponse africaine aux défis du changement climatique.

Un mégaprojet pour "reverdir" le Sahel

Le projet GMV consiste en une immense opération de reboisement déployée dans onze États, de Dakar à Djibouti pour lutter contre la désertification grâce aux plantations arborées à grande échelle. Si la conception initiale du projet repose sur la délimitation d'un tracé régional long de plus de 5 000 km et large de 15 km, sa stratégie d'intervention évolue ensuite en faveur d'une approche intégrée et flexible, faite d'une mosaïque d'activités et de paysages visant à favoriser le développement rural et agricole tout en préservant les fragiles écosystèmes sahéliens.

Tracé de la Grande muraille verte

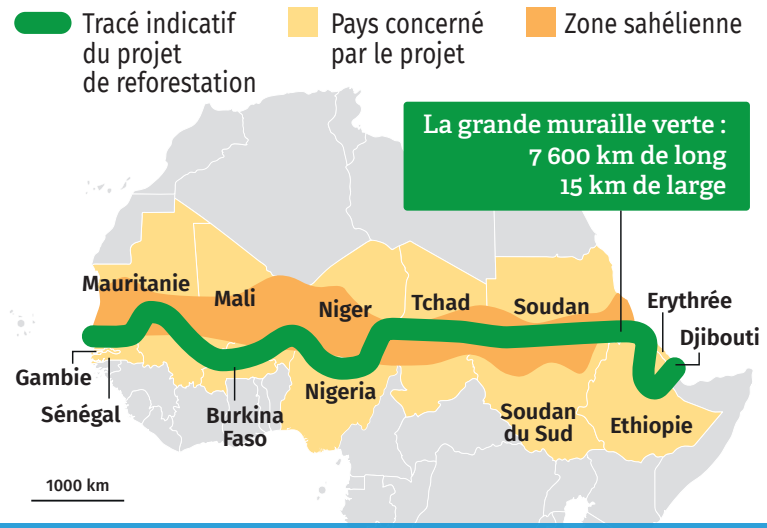

Avant tout conçue à des fins de communication, cette carte simplifiée du tracé de la GMV a été depuis 2010 abondamment diffusée par un discours médiatique souvent peu enclin à critiquer la démesure du projet.

Source : Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, 2010.

Malgré cette réorientation stratégique, le projet continue de faire l'objet de controverses : pour ses promoteurs, il représente une solution innovante, durable et efficace pour faire face aux multiples crises qui affectent les sociétés sahéliennes au plan environnemental, alimentaire, politique et socio-économique ; en revanche, pour de nombreux chercheurs issus des sciences du vivant ou des sciences sociales, l'idée d'ériger un mur de verdure dressé contre l'avancée du désert est mise en doute, tant sur le plan de sa faisabilité technique (dimension prométhéenne, faiblesse des capacités étatiques) que de son bien-fondé en matière de "reverdissement".

Une vitrine internationale

Au-delà de sa vocation technique, la GMV est dès sa création investie par ses promoteurs d'un rôle politique et diplomatique de premier plan en termes de mobilisation internationale. La GMV est en effet conçue comme un outil de plaidoyer des États sahéliens et, plus largement, africains en faveur d'une meilleure reconnaissance de leurs voix et de leurs attentes dans le contexte de la globalisation. La GMV est explicitement imaginée comme un slogan fédérateur et comme un outil d'extraversion pour rendre visible l'espace sahélien dans les arènes internationales dans lesquelles se décident les grandes orientations de la géopolitique environnementale à l'échelle globale. C'est dans ce sens que le projet cherche par exemple à être éligible au Fonds vert pour le climat ou à d'autres financements dits verts, tels les mécanismes incitatifs de promotion des plantations destinées à la séquestration du carbone, qui représentent une manne potentielle non négligeable pour de nombreux pays du Sud. De leur côté, les bailleurs de fonds consentent à faire de la GMV une plate-forme destinée à drainer l'ensemble des flux de l'aide en direction du Sahel. Le projet est ainsi d'emblée placé au cœur des rapports entre États et organisations internationales en tant qu'enjeu de mobilisation et de négociation, dans un contexte où les discours sur les conséquences du changement climatique sont fréquemment mobilisés comme argument "fourre-tout" et déresponsabilisant pour naturaliser les rapports de force politiques en partie à l'origine des crises sahéliennes. De manière significative, la GMV repose sur une gouvernance originale mais conforme aux normes et modèles promus à l'échelle globale : l'Agence panafricaine de la GMV (APGMV) et ses déclinaisons nationales dans les onze États membres se veulent l'interlocuteur privilégié d'une cohorte d'acteurs locaux ou globaux, étatiques ou non (ONG, fondations, centres de recherche, secteur privé…) intervenant de près ou de loin dans des domaines très variés tels que la restauration écologique, le développement agricole ou les énergies renouvelables, pour faire de la GMV un appel à projet perpétuel, polarisant les attentions et les partenariats grâce à une habile mais imposante communication sur tous les supports (ouvrages, documentaires, publireportages, expositions…). Placée ainsi à l'interface entre le global et le local, la GMV se veut le projet phare d'un Sahel cosmopolite, fédérant dans son sillage, les interventions de très nombreux acteurs aux intérêts parfois complémentaires, mais souvent contradictoires et toujours difficiles à articuler et à coordonner.

Sur le terrain, un projet introuvable (ou presque)

Qu'en est-il concrètement sur le terrain ? Malgré l'engouement que suscite le projet à l'échelle continentale et internationale, la GMV est fragilisée par une matérialité peu tangible à l'échelle locale, celle de ses territoires d'implantation. À l'échelle régionale, celle des onze États membres fondateurs de l'initiative GMV, les réalisations du projet sont gravement entravées par le manque de financements réels, la faiblesse des capacités locales, le déficit de volontarisme politique et, surtout, l'insécurité qui prévaut dans de nombreuses zones rurales. Dans certains pays (Niger, Tchad), la GMV se limite tout au plus soit à une poignée de périmètres reboisés implantés dans quelques sites de démonstration, soit à une reproduction à l'identique d'aménagements à faible impact.

Un reverdissement davantage lié à la hausse des précipitations au Sahel

Le constat d'un "reverdissement" du Sahel est aujourd'hui largement partagé et reconnu comme en attestent les derniers rapports du GIEC. Il découle de l'augmentation des précipitations observées au Sahel depuis les années 1990 faisant suite à deux décennies de sécheresses. Mais le reverdissement ne se limite pas à une humidification, puisqu'il s'accompagne d'une nette augmentation de la végétalisation des sols, y compris par le développement de la strate ligneuse, ce qui souligne la résilience des formations arborées dans les zones semi-arides, et ce indépendamment des opérations de restauration comme le reboisement et la GMV.

LA GMV SE VEUT LE PROJET PHARE D'UN SAHEL COSMOPOLITE, FÉDÉRANT LES INTERVENTIONS DE NOMBREUX ACTEURS AUX INTÉRÊTS PARFOIS COMPLÉMENTAIRES, MAIS SOUVENT CONTRADICTOIRES

Il est vrai néanmoins qu'au Sénégal, pays ayant fait preuve du plus grand volontarisme dans la mise en œuvre du projet grâce à des appuis techniques et scientifiques efficaces, la GMV a pu se concrétiser dans plusieurs communes de la zone sylvopastorale. Deux principaux types d'intervention sont mis en œuvre. Le premier concerne la restauration environnementale à travers le reboisement (plus de 50 000 ha) tandis que le second renvoie aux objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté à travers la création de périmètres maraîchers villageois. Ces aménagements offrent un certain nombre de ressources et de services aux populations locales à court et moyen terme (activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables, appui à la gestion concertée des ressources naturelles pour les autorités locales) aussi bien qu'à plus long terme (accroissement de la végétalisation des sols gage de disponibilités fourragères accrues pour les éleveurs). Toutefois, l'impact de la GMV sénégalaise demeure restreint : la pérennité des jardins paraît tributaire de l'accès aux ressources foncières et hydriques locales et aux appuis extérieurs, tandis que le reboisement des parcelles mises en défens semble constituer un facteur supplémentaire de morcellement de l'espace pastoral et de soustractions immédiates de ressources sans compensation directe pour les éleveurs transhumants. De ce point de vue, la GMV repose des questions anciennes en matière de complémentarité - historiquement difficile - entre foresterie et pastoralisme au Sahel, l'élevage extensif étant vu par les gestionnaires du projet avant tout comme une menace pour le succès technique des opérations de reboisement. Cette situation découle en dernier ressort d'une insuffi-

Ninot et Mugelé, 2022

À l'échelle locale, la pose de clôtures en périphérie des parcelles reboisées peut contraindre la mobilité des troupeaux et mettre sous cloche une partie de la strate herbacée pâturée par les bovins.

sante prise en compte des attentes des populations locales, qui perçoivent dans la GMV un énième projet environnemental et gouvernemental à la logique "top-down" déconnectée des réalités locales, surtout dans des territoires où l'élevage pastoral constitue l'activité prédominante.

Un besoin urgent de refondation

Organisée à Paris en janvier 2021, la 4e édition du One Planet Summit a semblé dessiner une redéfinition du projet suite à la parution d'un rapport d'évaluation particulièrement critique sur le bilan technique et financier de la GMV (CNULCD, 2020). Il a débouché sur des promesses de financements considérables de la part des bailleurs de fonds (14 milliards de dollars avant 2030) grâce à la mobilisation d'un argumentaire commun quant au devenir de l'espace sahélien, établissant des relations de causalité entre insécurité et dégradation environnementale. Fuite en avant ou volonté réelle de faire du projet le pendant écologique d'une aide extérieure aujourd'hui largement consacrée à la lutte anti-terroriste ?

LA GMV DOIT DÉPASSER SA FONCTION DE VITRINE ENVIRONNEMENTALE POUR S'ANCRER DANS LES TERRITOIRES

Toutefois et dans ce contexte, la priorité est de refonder la GMV afin de mieux l'ancrer dans ses territoires d'intervention, en clarifiant ses objectifs et ses partenariats. Il s'agirait alors de parvenir à faire coïncider bénéfices environnementaux et gains socio-économiques pour les communautés dans les localités ciblées, de repenser la gouvernance du projet en faveur d'une meilleure prise en compte des acteurs locaux des territoires pris dans leur diversité et donc de rééquilibrer les priorités entre les différentes échelles d'action. Cela reviendrait au fond à consolider l'ancrage local de la GMV physique, environnementale et socio-économique, plutôt que l'image globale de la GMV politico-institutionnelle, sous peine de la voir rejoindre la longue liste des "éléphants blancs" en Afrique, ces grands projets étatiques restés sans lendemain. Enfin, au-delà de faire émerger les aspirations exprimées localement, une orientation de la recherche qui serait moins centrée sur l'écologie végétale mais plus ouverte sur la gouvernance territoriale et le développement agricole permettrait sans doute de réduire l'écart entre acteurs, échelles et stratégies, qui est à l'origine du décalage important qui existe actuellement entre besoins locaux et actions engagées par le projet.

La GMV à l'heure des choix

Mise en image ou mise en territoire ? La GMV semble à un tournant : les décalages et malentendus entre parties prenantes au sujet de "l'environnement", de "l'arbre" ou de la "participation locale" semblent pour l'heure rédhibitoires pour assurer sa pérennisation. Saura-t-elle outrepasser sa fonction initiale de vitrine environnementale projetée à l'échelle internationale pour au contraire se recentrer sur le devenir des territoires d'intervention, soit aussi des territoires habités, exploités, vécus selon des dynamiques et relations spatiales qui leur sont propres ? Sans cet impératif de territorialisation, la GMV semble condamnée à demeurer une utopie extravertie et hors-sol, certes pourvoyeuse de ressources financières et politiques pour les États, mais peu à même de répondre aux immenses défis rencontrés par les sociétés locales. ■

Ronan Mugelé

ronan.mugele@gmail.com
Géographe, post-doctorant UMR Prodig

EN SAVOIR PLUS :

Mugelé R., 2018. *La Grande Muraille Verte : géographie d'une utopie environnementale au Sahel*. Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 322p. https://bit.ly/3DZb0bK

Goffner D., Diallo A.H., Ninot O., Mugelé R., 2022. *La Grande muraille verte et ses territoires : l'heure d'un nouveau rendez-vous ?*, UNCCD, Brief technique de l'Accélérateur de la Grande muraille verte n°3, 60p. https://bit.ly/3UFJrtH

La Grande Muraille verte : État de mise en œuvre et perspectives à l'orée 2030, CNULCD, 2020, 73p. https://bit.ly/3F0BoCg